



LOMPRET INFO

N°2 Juillet-Août-Septembre 2014

Chères lomprétoises, Chers lomprétois,

Retour sur l'été, marqué par une vague de cambriolages parfois violents. Ces faits inqualifiables nous confortent dans la mise en place rapide de nos projets exprimés durant la campagne électorale.

La mise en œuvre de la vidéosurveillance est notre priorité. Pour permettre son implantation dans les meilleurs délais, nous collaborons étroitement avec la police nationale et travaillons avec les communes avoisinantes déjà équipées pour bénéficier de leur expérience.

Dès septembre sera mise en place l'association «Lompret solidaires». Cette association participative et représentative de chaque quartier, permettra de fédérer et développer les communautés Voisins et Citoyens Vigilants, contribuera à la réflexion du conseil municipal pour sécuriser notre village et sera force de proposition pour améliorer et faciliter la vie de chacun.

Et comme promis dans notre premier *Lompret Info*, rendez-vous dès à présent sur votre nouveau site lompret.fr dédié aux informations et à l'actualité municipale !

Hélène MOENECLAËY, Maire de Lompret

C'est la rentrée !

Pour cette nouvelle année scolaire 2014/2015, 2 classes de maternelles et 5 classes d'élémentaire accueilleront les 168 élèves de l'Ecole Pasteur.

Présentation de l'équipe enseignante :

Madame Quevillon : Toute Petite, Petite et
Moyenne Sections de Maternelle
Madame Feutry et Monsieur Wolfcarius :
Moyenne et Grande Sections de
Maternelle
Madame Missiaen: CP

Madame Cattelet: CE1
Mesdames Dufour et Caufriez : CE2
Madame Pinet : CE2 /CM1
Mesdames Bouttier et Gosse : CM1/CM2
Madame Mourmant : Classe d'initiation
pour les élèves non-francophones (CLIN)

Mise en place de la réforme des rythmes scolaires :

Malgré nos actions envers le Rectorat et le Préfet, la Municipalité a été dans l'obligation de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires.

Afin d'appliquer au mieux cette nouvelle organisation dans des délais très contraints, nous avons opté pour la mutualisation avec les communes voisines. La mairie de Lambersart pilote l'organisation des demi-journées d'activités. Elles se dérouleront sur un après-midi chaque semaine : le mardi à Lompret, le jeudi à Verlinghem et le vendredi à Lambersart.

Ces activités seront axées sur le sport, le théâtre, la littérature enfantine, l'informatique et les arts plastiques.

Cette réforme nécessite la mobilisation de 14 animateurs et agents municipaux. Le coût salarial pour Lompret est estimé à 30 000 € pour l'année scolaire.

Pour couvrir une partie de ce budget important, le conseil d'école et le conseil municipal ont validé une grille tarifaire modérée selon le quotient et le nombre d'enfants de chaque famille.

Retour sur le Conseil Municipal du 02 juillet 2014 :

- Suite à la démission de B. D'HUYSSER et de M-C. VERVISCH, F. PREVOST et C. ROSE ont fait officiellement leur entrée au sein du Conseil Municipal.
- **Adoption du Règlement Intérieur** du Conseil Municipal et des Commissions thématiques. Ce règlement garantit à tout élu, qu'il soit issu de la liste majoritaire ou minoritaire, les moyens utiles et nécessaires pour représenter au mieux chaque lomprétoise et lomprétois (adoption à l'unanimité).
- **Constitution de la Commission d'Appel d'Offres** (adoption à l'unanimité):
Présidente : H. MOENECLAËY ;
Membres titulaires : B.DESRUMAUX, A. GOARANT, P.SPILLIAERT ;
Membres suppléants : C. GRUSON, M. GORET, D. DELEVAL.
- **Election des délégués du Conseil Municipal dans les instances extérieures** (adoption à l'unanimité):
 - Association de soin à domicile des personnes âgées : S. DASSONVILLE et D.DUHAMEL ;
 - Comité National d'Action Sociale : S. DASSONVILLE ;
 - Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance : H.MOENECLAËY, B. DESRUMAUX, M. DESCAMPS ;
 - Correspondant de défense et de sécurité civile et correspondant en matière de pandémie grippale : H. MOENECLAËY.
- **Commission Communale des Impôts Directs** (adoption à l'unanimité) :
 - Président : P.PLEY ;
 - Titulaires : P. GRUSON, E. POLAERT, D. MONTAIGNE, J-P. HENNEGUET, E. DELATTRE, F. HAVET, M. HOUCKE, A-S. MILON, J-P. VRECK, J. VERNIER , C. MARTEL, S.DABLEMONT, D. DELEVAL, F. PREVOST, P. SPILLIAERT, J-C. BRUNEEL ;
 - Suppléants : M. RADON, L. DEVOOGHT, L. DELCROIX, A. HENRY, J-M. PEROY, A.GELLENS, M-C. BONNEL, S. DELLOYE, L. LAMBLIN, F. DALLY, Ph. DEVYLDER, G.LUNEAU, M. LUNEAU, C. GORET, T. DAUDIGNY, Ph. BOULLAND ;
 - Extérieurs : Titulaires : Ph. JETTE, B.DELOBEL– Suppléants : G. GRUSON, E. TERNAUX.
- **Information relative aux contrats souscrits :**
 - Contrat d'assurance « dommages ouvrage » pour la construction de la salle polyvalente et des locaux associatifs avec la société SMABTP pour une prime globale de 27.092,22 euros TTC ;
 - Contrat relatif à l'audit du système informatique de l'ensemble de la commune (équipements + site internet) avec la société PRESTATION CONSEIL pour un montant de 10.350 € HT – 12.420 € TTC ;
 - Contrat relatif à la fourniture et la confection de repas au restaurant scolaire pendant le centre de loisirs de Juillet 2014 avec LYS RESTAURATION.
- **Tirage au sort de la liste des jurés d'Assises et des citoyens assesseurs** pour l'année 2015 : F.BONHOMME née BONNINGUE, C.HOUBE née DELBARRE, S. LEMONNIER née PIRA, A.DEMETS née AKSOY, C. NAVARRE, S. DABLEMONT.
- **Recrutement temporaire d'agent non-titulaire saisonnier** (adoption à l'unanimité) pour assurer le nettoyage des bâtiments municipaux, l'entretien de la nouvelle salle et la surveillance cantine. Ce dispositif permettra de pallier à l'affectation du personnel municipal aux nouveaux rythmes scolaires. Ce recrutement temporaire n'excédera pas 4 mois, durant lesquels la municipalité lancera une consultation visant à externaliser ces prestations de nettoyage.

- **Lancement de l'appel d'offres pour la restauration scolaire** (adoption à l'unanimité) :
En moyenne 130 enfants fréquentent chaque jour le service de cantine géré par la commune. Le marché actuel s'achevant en fin d'année, un nouveau marché sera lancé pour un montant annuel minimum de 65.000 € H.T, et maximum de 100.000 € H.T. Il est proposé aux membres élus qui le souhaitent, de participer à la rédaction de ce futur marché.
- **Adoption de la Convention Pôle d'excellence langue** (adoption à l'unanimité) :
La signature de cette Convention officialise et pérennise le Pôle d'excellence Langue à l'Ecole Pasteur de Lompret. Grâce au pôle langue, chaque enfant bénéficie tout au long de l'année, d'un apprentissage en anglais, de la maternelle jusqu'au CM2.

Retour sur la vie de la commune

Une nouvelle centenaire à Lompret

Madame CYPRIEN a soufflé sa centième bougie le 18 Juin 2014. Pour marquer cet événement, Mesdames Dassonville et Verstraete, ainsi que Monsieur Hernu lui ont remis un bouquet de fleurs. L'équipe municipale lui souhaite une très bonne santé pour cette belle année.

Retour sur le voyage et le banquet des aînés

Grand succès pour le banquet et le voyage des aînés : 103 convives ont participé au repas offert par la municipalité et 93 lomprétois se sont rendus au voyage.

Au programme de cette journée dans l'avesnois : la visite d'un atelier de fabrication du fromage de Maroilles et la découverte de l'atelier-musée de Trélon, avec présentation du métier de souffleur de verre.

Voirie –Signalétique

Une nouvelle signalétique sur la rue de l'Eglise a été installée pour mieux visualiser les priorités de circulation.

De nouveaux enrobés ont été réalisés sous le pont du Grand Logis, la rue de l'Eglise et la rue Jacques de Molay.

La rampe PMR le long de l'église, rendue inaccessible en raison d'infiltrations, sera démontée en septembre. Un projet de réaménagement est à l'étude avec les services de Lille Métropole.

Des radars pédagogiques seront mis en place au Grand Logis en septembre, et rue de l'Eglise en novembre.

Tous ces travaux sont réalisés avec l'étroite collaboration de LMCU.

Un nouveau Bureau pour Lompret en fête

Président : L. BOUGER - Vice-Président : G.DUFOUR - Trésorier : A. DESRUMAUX - Secrétaire : S. GUILLOT SALOMON

Cette nouvelle équipe, accompagnée d'anciens et de nouveaux membres, a organisé son 1^{er} grand événement lors de la coupe du monde de football : la retransmission du match Suisse/France à la Ferme du Petit Pas.

Cette soirée fut un grand succès et a été applaudie par près de 200 lomprétois !

Les bénévoles préparent activement la 39^{ème} édition de Lompret en Fête qui se déroulera les 4 et 5 octobre prochains.

D'autres événements sont en préparation pour animer notre commune tout au long de l'année : loto, tournoi de pétanque, fête de la musique ...

Venez les rejoindre ! infos@lompretenfete.fr

Succès du centre de loisirs de Juillet

Les nombreuses activités et les sorties variées et adaptées à chaque âge, ont satisfait tous les enfants. Merci au directeur et aux animateurs pour leur implication et leur professionnalisme !

Pour assurer cet accueil de qualité, la municipalité a contribué à hauteur de 5€ par enfant et par jour.

Nous étudions la possibilité d'ouverture à d'autres périodes.

De nouveaux services en mairie : permanence d'une avocate, aide aux démarches administratives et assistante sociale

Madame Séverine BISEUX, Avocate au Barreau de Lille propose aux lomprétois une permanence gratuite le mardi en quinzaine de 17h30 à 18h30 en mairie.

Monsieur Joël VERNIER propose de vous accompagner dans vos démarches administratives, prendre rdv auprès des services municipaux.

Madame CARDON, Assistante Sociale vous reçoit en mairie sur rdv (renseignements à l'accueil en mairie). Un déplacement à domicile est possible en cas de besoin.

Commémorations de la guerre 14-18 : à vos archives !

Le SIVOM Alliance Nord-Ouest et la municipalité sont à la recherche de tous témoignages ou documents relatifs à la guerre 14-18 concernant notre commune.

Agenda

10 Septembre : Conseil participatif des jeunes à 18h,

04 et 05 Octobre : Fête de Lompret : tournois de football adulte et jeune, move boxing, manège, jeux gonflables, braderie, podium des associations, chorale...

08 Octobre : Conseil Municipal à 20h,

20 Octobre : participation d'une équipe de séniors lomprétois aux « Jeux Intervilles Seniors » à 14h30 au stade Romarin de La Madeleine.

APPEL A CANDIDATURE – Agent recenseur : Recensement de la population de Lompret du 15 janvier au 14 février 2015

Le rôle d'un agent recenseur est de recenser les habitants et les logements dans un secteur déterminé, par le biais d'imprimés.

L'agent recenseur collecte les informations pour les logements qui lui sont confiés. Il dépose les questionnaires auprès des habitants du logement, puis les récupère une fois remplis et vérifie qu'il y a autant de bulletins individuels que de personnes annoncées sur la feuille de logement. Une formation (2 demi-journées) prépare à cette fonction.

Cette mission peut être effectuée par un actif, un non actif ou un retraité de moins de 65 ans.

Si vous êtes intéressé et disponible et si vous avez du temps libre entre le 15 janvier et le 14 février 2015, vous pouvez déposer votre candidature (lettre de motivation et CV) pour examen au secrétariat de la mairie avant le **20 octobre 2014** dernier délai.

Ce bulletin informatif a été distribué dans votre boîte aux lettres par un membre du Conseil Municipal

Pour recevoir la prochaine newsletter dématérialisée, merci de compléter et de retourner ce coupon en mairie :

MR-MME.....**Adresse du domicile** :.....

Adresse électronique.....@.....